

Institut Ucac-Icam

FICHE DE CHOIX DE FORMATION

Fiche D

Pour répondre aux besoins spécifiques des industries et sociétés de la sous région d'Afrique Centrale, l'institut Ucac-Icam propose quatre parcours de formations. Ces formations sont destinées aux étudiants Camerounais, Congolais, Gabonais et Tchadiens.

Une formation **Ingénieur Généraliste par Apprentissage**, elle se déroule en 2 ans à Pointe-Noire (assortie d'un BTS) + 3 ans à Douala avec une alternance à partir de la 4^e année ou un parcours intégré I4 et I5.

Une formation **Ingénieur Généraliste Parcours International et Entrepreneuriat**, 2 ans ou 5 ans à Douala, puis la possibilité de passer jusqu'à 4 ans à l'étranger dans l'un de nos campus (France, Brésil et Inde)

Une formation **Informatique**, 5 ans à Douala avec 2 ans de Cycle Préparatoire + 3ans en cycle ingénieur et la possibilité d'un semestre à l'étranger.

Une formation **Ingénieur des Procédés**, 2 ans de Tronc Commun à Pointe-Noire+1 an en option instrumentation pour l'exploitation pétrolière à Pointe Noire au Congo-Brazzaville ou + 1 an en option Agro-industrie, ou + 1 an en option Energie & Environnement à Douala au Cameroun. Après 3 ans vous avez un diplôme de Licence et + 2ans pour une possibilité de poursuivre en Cycle Ingénieur.

Nous vous demandons de nous faire connaître votre souhait en cochant **une des quatre propositions ou le nombre des cases correspondants à vos choix de formations** :

- Ingénieur Généraliste par Apprentissage (A1)**
- Ingénieur Généraliste Parcours International et Entrepreneuriat (PO)**
- Ingénieur en Informatique (X1)**
- Ingénieur des Procédés (L1)**

Si vous avez coché plusieurs cases, indiquez la (ou les) formation(s) que vous préféreriez intégrer en utilisant les priorités 1,2, 3, 4 ; qui signifie premier, second, troisième et dernier choix.

A1

PO

X1

L1

Rappel des conditions financières pour la formation :

- **Scolarité+ frais de vie + Assurance:** Prise en charge par la famille
- **Séjour (déplacement + hébergement+ nutrition)** : frais supplémentaires entièrement à la charge de la famille.
- Les familles qui le souhaitent peuvent héberger leur enfant à la Résidence s'il y a des places disponibles.

Signature du candidat